



Procès-Verbal

Orbe, le 05.03.2025

Objet :	Assemblée générale 2025
Lieu :	Administration communale – Salle Vénus
Date et heure de la séance :	25.03.2025 – 19:00
Présences :	17 membres (liste annexée)

Mélinda David ouvre l'assemblée à 19h05 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Elle salue également les représentants des autorités communales, Mary-Claude Chevalier, syndique, et Jean-Marc Bezençon, municipal responsable de la cohésion sociale. Elle profite de l'occasion pour adresser également de vifs remerciements pour la précieuse subvention accordée par la commune à notre association.

Avant de commencer, Mélinda David souhaite remercier non seulement le comité pour tout le travail effectué, mais également toutes les personnes qui se sont investies au cours de l'année écoulée et salue particulièrement les membres qui ont rejoint l'association depuis la dernière AG, à savoir :

- Orbella
- T'as où les jeux / La Géode
- Faites la fête
- Oniwa
- La Croix d'Or
- Phyto Savons Schwab
- Révèle coiffure
- Boxtea

Pour assurer une bonne tenue de l'assemblée, Mélinda David demande à ce que 2 volontaires s'annoncent en tant que scrutateurs. Leur rôle sera de compter les votes. Les deux volontaires sont :

- Marc Zimmermann (T'as où les jeux – La Géode)
- Gilbert Hausmann (chez Gillyne)

Mélinda David souligne que chaque membre ou entreprise ne dispose que d'une seule voix et que, par conséquent, une seule personne peut voter si plusieurs représentants sont présents.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 26 mars 2024

Le procès-verbal transmis par mail avec l'invitation à l'assemblée est approuvé à l'unanimité ; aucune remarque n'est apportée.

3. Année 2024

1. Rapport d'activité

Pour le rapport de l'activité 2024, Mélinada David passe la parole à Manon Corruchaga (vice-présidente).

Durant l'année diverses décorations de vitrines ont été proposées par l'association, comme des mini voitures pour les vitrines du centre-ville lors de l'exposition des voitures anciennes au centre-ville. Des saucisses aux choux en tissus pour la fête de la saucisse et des nœuds rouges pour les fêtes de Noël. Manon Corruchaga en profite pour remercier Gisela Stio de travail accompli pour la création de ces décorations.

Mélinada David et Manon Corruchaga ont présenté l'association au conseil communal.

Pour montrer le soutien des commerçants au résultat du vote du conseil communal concernant les tarifs relatifs à l'empiètement de l'espace public. Nous avons alors relayé les tarifs avantageux proposés par OZ'Idées Fleurs pour des arrangements floraux à placer devant nos vitrines.

Manon Corruchaga a également mentionné les tables du samedi qui ont été maintenues auxquelles nous avons ajouté une braderie.

Elle a présenté le marché d'été réalisé dans le quartier de Gruvatiez, le succès rencontré lors de ce marché nous encourage à reconduire cet événement. Elle indique que 12 des 22 participants à ce marché étaient des membres de l'association.

En fin d'année nous avons distribué des cartes de fidélité de l'avent qui ont aussi eu un bon succès, nous allons reconduire le principe avec de petit ajustement. Elle remercie Nicolas Testori (Lunetterie Testori Sàrl), Gisella Stio (Ripieni Sàrl) et Amandine Roux (Rèvèle Sàrl) pour la distribution et la présentation de Articom lors du marché de Noël. Elle en profite pour mentionner les difficultés rencontrées à trouver des volontaires motivés. Les cartes de fidélité ont été présentées sur des sets de table distribués dans les Cafés – restaurants d'Orbe et environs.

2. Compte de résultat

Les comptes ont été distribués sur place, Yves Girardet, trésorier, explique que la numérotation des comptes a été revue, c'est pourquoi la concordance entre les comptes 2023 et 2024 peut sembler compliquée.

De nouveaux frais, tels que la cotisation à l'ADNV a été inscrite dans l'année 2024, les frais de comité et séance englobent également les frais engendrés par les commissions durant les séances.

Les frais de communication incluent la publicité, par exemple les animations ou les sets de table.

Projet et manifestations englobent pour l'année 2024 essentiellement les groupes d'animations engagés lors du marché d'été.

Il profite de l'occasion pour rappeler que des bons sont en circulation et qu'ils sont à utiliser, dans les commerces membres de l'association.

3. Bilan au 31.12.2024

Il présente le bilan comptable de l'année 2024 et passe la parole à Mélinda David.

4. Rapport de l'organe de révision

Mélinda David invite à la lecture du rapport des contrôleurs des comptes

Evelyne Hausmann (chez Gillyne) lit le rapport effectué avec Sandrine Paccaud (Oz Idées Fleurs) lundi 10 mars, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Mélinda David remercie pour le rapport et ouvre au débat, aucune demande de parole n'est souhaitée, elle prie alors l'assemblée de passer au vote pour l'approbation des comptes 2024

5. Décharge du comité

L'assemblée approuve les comptes et en décharge le comité à l'unanimité.

4. Révision des statuts de l'association

L'assemblée demande si par rapport aux statuts, les nouveaux adhérent ont le droit de vote
Réponse de Mélinda David (présidente) : OUI, tous les membres ont le droit de vote.

1. **Annexe des cotisations**

Au nom du comité, Mélinda David, propose d'ajouter 2 spécificités aux membres simples dans le barème de cotisation.

Actuellement, la catégorie est précisée comme suit :

Catégorie "Membre Simple"

Cette catégorie englobe tous les autres membres ne faisant pas partie de la catégorie « Membre Grand compte » :

- **Les commerces**
- **Les artisans**
- **Les industries**
- **Les sociétés de services**
- **Autres.**

En effet, il existe des bureaux, qui sont présents pour avoir une adresse à Orbe et qui dépendent entièrement d'un plus grand bureau et ne sont ouverts que sur rendez-vous. Certains ont démissionné et des nouveaux ne souhaitent pas adhérer à l'association, car le montant de cotisation de 400.-CHF est trop élevé en regard de leur présence dans la commune.

Deuxièmement le statut des franchises n'était pas clairement établi et ce modèle n'est pas tout à fait comparable ni à une grande enseigne commerciale ni à un simple commerce. Nous proposons donc de préciser leur statut dans le modèle de cotisation comme ceci :

- Les antennes régionales d'agences ouvertes sur rendez-vous
- Les franchises jusqu'à 5 travailleurs ETP

Cette variante permet donc à une petite surface dont la gestion est similaire à un commerce unique de payer la même cotisation et nous prémunit contre les très grosses franchises (par exemple McDonald).

Au comité nous préférons avoir des membres qui cotisent à hauteur de 100.- CHF par année et contribuent à faire perdurer l'association que des membres qui démissionnent ou des nouvelles enseignes qui nous tournent le dos, raison pour laquelle nous vous proposons ces changements.

La proposition de modification est approuvée à l'unanimité par l'assemblée.

5. **Année 2025**

1. **Budget prévisionnel**

Yves Girardet présente le budget et invite au vote :

OUI : 16

NON : 1

Le budget est alors approuvé à la majorité

L'assemblée demande un peu plus d'information pour les frais prévus en 2025

2. Projets

Yves Girardet explique que nous prévoyons plus de communication comme des panneaux à l'entrée de la ville des articles dans les journaux plus de publicité pour nos événements, cela dit, il s'agit encore de projet. Le but étant d'augmenter encore notre communication pour favoriser l'attractivité des badauds dans nos commerces. Tout comme les sets de table, ils seront vraisemblablement reconduits peut-être plusieurs fois dans l'année.

Question : comment nous sponsorisons les événements

Mélinda David explique que nous distribuons des bons qui sont à consommer dans les commerces membres Articom et rappelle le montant alloué au budget l'année dernière.

Deux événements sont à prévoir en 2025

1. 24 mai 2025 : Braderie au centre-ville
2. 24 août 2025 : Marché ARTICOM

Pour le carnaval, le thème étant « les 40 ans ? peut pas, il a AquaPoney » des affiches ont été préparées par Manon Corruchaga et Mélinda David, avec la phrase « je peux pas j'ai ... » Mélinda David invite les membres à compléter la phrase. Ces affiches sont distribuées en fin d'assemblée et seront à mettre en vitrine avec les serpents.

6. Elections

1. Réviseur des comptes

Olivier Bühlmann (Boucherie O.Bühlmann) et Sandrine Paccaud (OZ'idées Fleurs) se sont portés volontaires pour le contrôle des comptes 2025. Ils ont été élus à l'unanimité. Yves Girardet informe qu'ils seront invités en début d'année 2026 pour le contrôle des comptes.

7. Divers et propositions individuelles

Mélinda David invite la création de commissions au sein de l'association. Elle profite d'annoncer que le coordinateur (Alexandre Baudraz) de la commission du centre-ville ne renouvelle pas son mandat pour demander à la commission d'en choisir un nouveau et de le faire connaître au comité.

Jean-Félix Brouet (In Templo)

présente son marché d'été et l'oenorallye, deux événements organisés au centre-ville. Il souhaite avant tout remercier les organisateurs du Marché de Noël pour la collaboration et le partage d'information sur l'organisation. Lors du marché organisé le 14 juin 2025, de 9 h à 17 h, il y aura 6 vigneron, ainsi que des food trucks. Il précise que les produits de fabrication locale seront mis en avant. Le 21 juin, place à l'oenorallye, dont il est très fier de pouvoir organiser un tel événement. Des participants viendront de toutes les régions de l'Europe, il s'agit d'ancien véhicule (avant 1964) sans électroniques. L'oenorallye a pour but de faire découvrir 15 vigneron locaux. Les participants à l'oenorallye devront remplir un carton de six bouteilles, dont cinq provenant des vigneron participants, et une sixième, une bouteille de la ville. Il y a 160 véhicules. L'arrivée au centre-ville d'Orbe est prévue à 12 h. Il s'est arrangé avec les restaurateurs pour que le service reste ouvert en après-midi.

Délégation du comité du Marché de Noël

Un remerciement est adressé au comité ARTICOM pour le Marché d'été organisé en 2024 à Gruvatiez, précise qu'elle est toutefois déçue du nombre de participants.

Remercie également ARTICOM pour les bons et les jeux organisés pour faire vivre toute la ville.

Selon les estimations de la Police, le marché de Noël a attiré 7 000 visiteurs. Compte tenu du budget estimé de 15 000 CHF pour un tel événement, la participation des commerçants est indispensable.

Le manque de réponse des commerces au courrier rend difficile l'organisation d'un échange d'information. Un relai pourrait être effectué entre ARTICOM et les responsables du marché de Noël.

ES Orbe

Le directeur n'a pas pu venir à l'assemblée.

Le projet-école Lift vise à faire découvrir le monde du travail à des jeunes. Ces jeunes effectuent des stages de 12 semaines dans les entreprises à hauteur de 2 à 3 heures par semaine et sont défrayés 5 CHF/h.

L'ES d'Orbe organise également depuis 2024 un petit Salon des métiers la dernière semaine de juin, avec des conférences et des stands. Un courrier a été adressé à ARTICOM et est resté sans réponse. La non-diffusion de cette information diminue la confiance accordée à ARTICOM. Le comité n'a malheureusement pas reçu ce courrier. Le comité n'a pas souvenir de ce courrier ce dont nous nous excusons. Nous invitons Caroline Desponds à faire part de notre soutien comme relai dans cette démarche à M. Tharin, directeur, et qu'il nous transmette des informations plus détaillées dès que possible.

Le 25 et 26 octobre, il y aura le festival de laine.

Intervention individuelle

Marc Zimmermann, précise que, lors de manifestations organisées au centre-ville avec fermeture de ce dernier, souvent, les animations restent dans le haut du centre-ville au détriment des zones périphériques. Le comité prend bonne note et réfléchira à ce qu'il est possible de faire pour limiter cet état de fait, tout en sachant qu'il s'agit d'organisateur externes.

Mélinda David clôture la séance en remerciant le comité pour son travail, chaque membre pour sa participation, sa présence et son implication pour l'association. Elle invite à continuer les discussions autour d'un verre.

L'assemblée se termine à 20 h00